

**Direction de la Recherche et de la Valorisation**

2 rue Cujas - 75005 Paris

Bureau 206 - Jérémie PIRES

[jeremy.pires@univ-paris1.fr](mailto:jeremy.pires@univ-paris1.fr)

01 44 07 80 45

Le Professeur délégué aux thèses  
à Mesdames et Messieurs les Professeurs, Directeurs de Recherches  
et Maîtres de conférences habilités

Paris, le 3 juin 2020

**Objet : Procédure permettant l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches.  
Campagne d'automne 2020.**

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,

Je vous prie de prendre connaissance ci-dessous du calendrier et de la procédure pour la campagne HDR de l'automne 2020.

Les dossiers **complets** devront être déposés auprès de **l'École doctorale dont relève votre discipline**, au plus tard le **mardi 15 septembre à 16 heures**.

Chaque dossier comprendra (en un exemplaire unique) :

1. Une **fiche de présentation** de la candidate ou du candidat, renseignée suivant le modèle disponible à l'adresse : <https://www.univ-paris1.fr/recherche/habilitation-a-diriger-des-recherches/> (à consulter par ailleurs sur le détail de la procédure d'HDR).
2. Un **curriculum vitæ complet** de la candidate ou du candidat, auquel sera jointe une **liste complète de ses travaux et publications**.
3. Le **rapport de soutenance** de la thèse (photocopie), ou la thèse elle-même, dans le cas où aucun rapport de soutenance n'a été établi.
4. Le **rapport de la garante ou du garant**, personne qui doit être en activité (pas de PR émérite) et **différente de la directrice ou du directeur de thèse**.
5. Le **rapport de synthèse** de la candidate ou du candidat : ce mémoire doit faire apparaître les étapes de la réflexion, de l'activité scientifique, l'expérience dans la recherche et son animation, ainsi que les projets du candidat. Constitué de 50 à 100 pages, il porte obligatoirement un titre qui sera ultérieurement enregistré au fichier des thèses.
6. **L'œuvre scientifique** : un ensemble de travaux publiés ou en l'état de l'être et constituant un apport scientifique substantiel depuis la thèse.  
*Selon les demandes de qualifications des sections du CNU, peut être adjointe une contribution scientifique approfondie et inédite, pouvant servir de premier manuscrit pour un futur ouvrage. Pour les candidat(e)s qui présentent un dossier scientifique particulièrement étoffé et pour lequel(le)s une HDR consacre l'achèvement d'une longue expérience de recherche (par exemple, une vingtaine de contributions scientifiques de qualité), cette contribution inédite peut prendre la forme d'un texte plus court, éventuellement programmatique.*
7. La **proposition de composition du jury**, incluant l'indication d'une date de soutenance, les coordonnées de chaque membre et la proposition de trois noms de rapporteurs extérieurs à l'Université Paris 1. La Commission de la Recherche du Conseil Académique en formation restreinte retiendra deux de ces noms. **Les rapporteurs proposés ne doivent pas avoir eu avec le candidat de collaborations autres qu'occasionnelles.**

8. Une photocopie de la carte d'identité.
9. Une déclaration sur l'honneur d'une seule candidature pour l'année en cours.

**Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.**

La **fiche de présentation** sera fournie sous forme électronique à l'adresse de l'École doctorale concernée (voir tableau joint).

Le **CV complet** et la **liste des travaux et publications** doivent être imprimés et fournis au service des thèses sous forme séparée (sans spirales ni encollage), même s'ils sont intégrés à un autre document. Ces deux documents seront également transmis à l'adresse de l'École doctorale concernée.

Les candidats sont invités à déposer sous forme électronique (en même temps qu'imprimée), à l'adresse ci-dessus, le plus grand nombre possible d'éléments du dossier.

Je vous rappelle que pour présenter sa candidature, il faut être titulaire,

- soit du doctorat d'université (complété par des publications ou des travaux) ;
- soit du doctorat de 3<sup>e</sup> cycle (complété par des publications ou des travaux et par une activité de recherche ou d'enseignement, supérieur, secondaire ou primaire pendant au moins 5 ans) ;
- soit d'un diplôme, de travaux ou d'une expérience d'un niveau équivalent au doctorat.

À l'issue de la réunion de la Commission de la Recherche, qui devrait se tenir avant la fin octobre, les candidats recevront un avis favorable ou défavorable qui leur sera notifié dans les plus brefs délais. Par ce même courrier, les candidats autorisés à soutenir seront informés des formalités administratives à accomplir.

**Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations auprès des candidats en leur demandant de contacter l'École doctorale concernée en vue du dépôt du dossier.**

Pour la **date de soutenance**, nous vous demandons de prévoir un délai minimal de **dix semaines** après la date limite de dépôt des dossiers, de manière à permettre dans des conditions satisfaisantes, après réunion de la Commission de la Recherche, la rédaction des rapports préliminaires, l'envoi des convocations et l'organisation matérielle de la soutenance.

D'autre part, dans un contexte budgétaire toujours tendu, il vous sera demandé de redoubler d'attention s'agissant des dépenses engendrées par la soutenance, et de privilégier les solutions les plus économiques (visioconférence comprise) dans toute la mesure où celles-ci ne seront pas contraires à l'intérêt des candidats.

Recevez, Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues, l'assurance de nos sentiments cordialement dévoués.

Pour le Président,  
Le professeur délégué aux thèses,



Christophe Genin  
[Christophe.genin@univ-paris1.fr](mailto:Christophe.genin@univ-paris1.fr)

Adresses et coordonnées des écoles doctorales en sciences humaines et sociales

DISCIPLINE	RA	□	□	Adresse postale
<b>Archéologie</b>	Hélène <b>Criaud</b>	seced112@univ-paris1.fr	01 53 73 70 95	Centre Michelet 3, rue Michelet 75006 Paris Bureau 327
<b>Arts Plastiques, Esthétique et Sciences de l'Art ED279</b>	Shahida <b>Minot</b>	shahida.minot@univ-paris1.fr	01 44 07 84 77	Centre Saint Charles 47, rue des Bergers 75015 Paris Bureau 248
<b>Géographie ED434</b>	Candice <b>Zaninetti</b>	candice.zaninetti@paris- sorbonne.fr candice.zaninetti@univ- paris1.fr	01 44 32 14 80	Centre Saint- Jacques 191, rue Saint- Jacques 75005 Paris Bureau 110
<b>Histoire ED113</b>	Noemi <b>Rubello</b>	noemi.rubello@univ-paris1.fr	01 40 46 33 42	Centre Sorbonne 17, rue de la Sorbonne 75005 Paris Bureau G309
<b>Histoire de l'art ED441</b>	Antoine <b>Scotto</b> Zinaïda <b>Polimenova</b>	zinaida.polimenova@univ- paris1.fr	01 47 03 84 44	Centre Vivienne 2, rue Vivienne 75002 Paris Bureau 106
<b>Philosophie ED280</b>	Ramine <b>Kamrane</b>	edph@univ-paris1.fr ramine.kamrane@univ- paris1.fr yumiko.ohyama@univ- paris1.fr	01 85 34 47 57 (R) 01 85 34 47 61 (Y)	Centre rue du Four 13, rue du Four 75006 Paris Bureau 707